

N3 / .	Poule I	41
---------------	----------------	-----------

Samedi 05/04/2025 18H

28280447 5450.2	Clf Foot 63 2- Chambéry Savoie Foot 1	Stade Gabriel Montpied 2 Terrain 2 Annexe Rue Robert Lemoy 63000 CLERMONT FERRAND
-----------------	---------------------------------------	--

Seniors Regional 2 / Unique	Poule E	484
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 05/04/2025 18H

28419650 24677.2	Manival E.S. 1- Aix Fc 1	Stade François Régis Bériot 1 314 Route Du Rivet 38330 ST ISMIER
------------------	--------------------------	--

Dimanche 06/04/2025 15H

28419649 24676.2	Fc Chambotte 1- A.S. De Montchat Lyo 1	Stade Philippe Basso 1 435 Route D Orly Albens 73410 ENTRELACS
------------------	--	---

Seniors Regional 3 / Unique	Poule I	496
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 05/04/2025 19H

28425322 24964.2	Ent.S. Drumettaz Mou 1- F.C. Belle Etoile Me 1	Stade Des Fins 2
Arbitre assistant 1	PICQUE Ernest 2528728452 79 km	Terrain Annexe
Arbitre assistant 2	PINET Romuald 1052112789 75 km	Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Dimanche 06/04/2025 15H

28425323 24965.2	J.S. Chamberienne 1- VAREZE Fc 1	Stade Jacques Level
Arbitre assistant 1	LAKHAL Mohammed Amine 9603458217 104 km	Rue Du General Cartier
Arbitre assistant 2	FOREST Antoine 2545397441 101 km	73160 COGNIN
28429790 25155.2	Asvel Villeurbanne 1- Chambéry Savoie Foot 2	Stade Des Iris 1
Arbitre assistant 1	BOUCHET David 2578631026 81 km	80 Rue Pierre Voyant
Arbitre assistant 2	MOULEYRE Benjamin 2568612808 98 km	69100 VILLEURBANNE

Seniors Regional 3 / Unique	Poule J	492
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 05/04/2025 19H

28424686 24943.2	Echirolles Fc 2- U.S. La Motte Servol 1	Stade Alice Milliat
Arbitre assistant 1	CHEVALLIER Thierry 2500546976 113 km	Rue Missak Mamouchian
Arbitre assistant 2	ROUSSEAU Ludovic 1010638171 115 km	38130 ECHIROLLES
28535508 26235.2	Aix Fc 2- Pt De Cheruy 1	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1	EL KHATIRI Salim 2546490303 75 km	1600 Boulevard Garibaldi
Arbitre assistant 2	DA CRUZ Antonio 2544310063 77 km	73100 AIX LES BAINS
28535509 26236.2	Seynod E.S. 1- U.S. Pontoise 1	Stade Max Decarre
Arbitre assistant 1	MAREY Arnaud 1599562748 130 km	Terrain Max Decarre
Arbitre assistant 2	NASRI Riad 2599861152 119 km	7 Chemin Des Combes 74600 SEYNOD

Samedi 05/04/2025 20H

28535551 26257.2	Es Tarentaise 1- A.S. Montreal La Clu 1	Stade Joseph Bardassier 1
Arbitre assistant 1	GARDET John 2599861947 32 km	Avenue Des Thermes
Arbitre assistant 2	JOSSERAND Yves 2599862447 118 km	Vers La Scie 73600 MOUTIERS TARENTEISE

U20 Regional 1 / Unique	Poule Unique	499
--------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 06/04/2025 15H

U20 Regional 1 / Unique	Poule Unique	499
--------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 06/04/2025 15H

28540754 26335.2	Neuville S/S 21- Chambéry Savoie Foot 21	Stade Jean Oboussier 2
Arbitre assistant 1	ROUIBAH Mohamed Amir 2548095482 42 km	Terrain Annexe Rene Millet
Arbitre assistant 2	BOUGUILA Wael 2547533231 27 km	Route De Lyon 69250 NEUVILLE SUR SAONE

U20 Regional 2 / Unique	Poule C	501
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 13H

28355751 21853.2	F.C. Du Nivolet 21- Ent.S. Revermontoise 21	Stade Des Barillettes
Arbitre assistant 1	DURMAZ Tayfun 2518683608 27 km	100 Route De La Feclaz
Arbitre assistant 2	VANNESPENNE Herve 2578614629 35 km	Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE
28355753 21855.2	U.S. La Motte Servol 21- Murette Us 21	Complexe Sportif Raoul Villot 2
Arbitre assistant 1	BELAROUCI Ismael 2520530462 6 km	250 Rue Le Cheminet
Arbitre assistant 2	FREIHER Pierre Louis 2547017009	73290 LA MOTTE-SERVOLEX
28355754 21856.2	Cluses F.C. 21- Gj La Savoyarde 21	Parc Des Sports Des Esserts 1
Arbitre assistant 1	MEKIDICHE Kerdine 2547073139 33 km	37 Rue Du Marcellly
Arbitre assistant 2	OUADOURI Luca 2546885359 46 km	74300 CLUSES

Dimanche 06/04/2025 14H

28355749 21851.2	Marboz 21- Aix Fc 21	Stade Fernand Piguet 2
Arbitre assistant 1	PELLISSIE Julien 2558637465 51 km	226 Avenue Des Sports
Indispo Arbitre assistant 2	COGNARD Romain 2547645022 31 km	La Croix Champillon 01851 MARBOZ

D1 / Unique	Poule Unique	21
--------------------	---------------------	-----------

Samedi 05/04/2025 19H

28780929 53349.2	Cognin Sp. 1- A. Portugais Croix R 1	Stade Du Château 1
Arbitre centre	DURMAZ Tayfun 2518683608 23 km	Rue Claude Debussy
Arbitre assistant 1	MESTACH Jacky 2510208251 106 km	73160 COGNIN
Arbitre assistant 2	BENOIT Remi 2528705595 62 km	

Samedi 05/04/2025 20H

28650446 51680.2	U.S.C. Aiguebelle 1- Haute Tarentaise 1	Stade Roger Maillet
Arbitre centre	DUPAYS Christophe 2598614051 63 km	Rue Du Stade
Arbitre assistant 1	DUMANDAG Hamza 2544514213 54 km	73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
Arbitre assistant 2	KHAJJOU Acel 2543462210 66 km	
28650447 51681.2	St Pierre Sport 1- Ent. Val D Hyeres 1	Stade Stéphane Novet
Arbitre centre	KOCA Tolgahan 2543874405 27 km	D201g
Arbitre assistant 1	GUENTRAH Cherif 2543284358 31 km	La Champagne
Arbitre assistant 2	KAHOUL Samir 2568622006 33 km	73250 ST PIERRE D ALBIGNY
28780928 53348.2	U.O.A 1- U.S. Chartreuse Guie 1	Parc Des Sports
Arbitre centre	BONTRON Emmanuel 2568618356 75 km	Centre Sportif Du Sauvay
Arbitre assistant 1	PERRON Emmanuel 2548621825 9 km	274-336 Av. Joseph Fontanet
Arbitre assistant 2	BELAROUCI Ismael 2520530462 53 km	73200 ALBERTVILLE

Dimanche 06/04/2025 15H

28650443 51677.2	Montmelian A. 1- Fc Chambotte 2	Stade Des Iles
Arbitre centre	PICQUE Ernest 2528728452 53 km	Terrain Annexe
Arbitre assistant 1	DESMARIEUX Daniel 2599864008 47 km	Avenue Du Gresivaudan
Arbitre assistant 2	DENEUX Laurent 1020583548 10 km	73800 MONTMELIAN
28650448 51682.2	Es Tarentaise 2- Laissaud F.C. 1	Stade Emmanuel Fresno
Arbitre centre	SOTO Gerard 2510460057 77 km	Bellecombe Tarentaise
Arbitre assistant 1	HAMADI Mustapha 2520230475 78 km	73260 AIGUEBLANCHE
Arbitre assistant 2	VERDOYA Robin 2519440980 89 km	

D2 / Unique	Poule Unique	1
--------------------	---------------------	----------

D2 / Unique	Poule Unique	1
--------------------	---------------------	----------

Dimanche 06/04/2025 15H

28650207	51611.2	Maurienne Ca 1- Ent.S. Drumettaz Mou 2			Stade Pierre Rey1
	Arbitre centre	BEKSAS Aissa	2538644495	73 km	Terrain Honneur Rue De La Liberation 73300 ST JEAN DE MAURIENNE
28650208	51612.2	U.S. La Ravoire 1- J.S. Chamberienne 2			Stade Marcel Basset
	Arbitre centre	MEGUIRECHE Abdelhafid	2518688766	13 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE
28650209	51613.2	U.S. Grand Mont La B 1- A.S. D'Ugine 1			Stade D' Arbine
	Arbitre centre	ACHALHI Mohamed	9602960375	61 km	Route Du Stade 73540 LA BATHIE
28650210	51614.2	Ent. F. Chautagne 1- C.A. Yennois 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	TASSART Benoit	2548127249	60 km	Pre Girod 73310 CHINDRIEUX
28650211	51615.2	Villargondran 1- F.C. Du Nivolet 1			Stade La Mistrolette
	Arbitre centre	KOCA Tolgahan	2543874405	74 km	Sous Cettier 73300 VILLARGONDRAN
28650212	51616.2	U.S. La Motte Servol 2- A.S. Cuines La Chamb 1			Complexe Sportif Raoul Villot 2
	Arbitre centre	BOUCHELAGHEM Semchdine	2578621717	12 km	250 Rue Le Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

D3 / Unique	Poule A	23
--------------------	----------------	-----------

Samedi 05/04/2025 19H

28959448	53725.2	Fc Chambotte 3- Hfcc 1			Stade Philippe Basso 1
	Arbitre centre	CABY Laurent	2538639517	32 km	435 Route D Orly Albens 73410 ENTRELACS

Dimanche 06/04/2025 12H45

28959445	53722.2	U.S. La Ravoire 2- U.S. Pontoise 2			Stade Marcel Basset
	Arbitre centre	BRIENNE Thierry	1529531012	21 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE

Dimanche 06/04/2025 15H

28959444	53721.2	Domessin U.S. 1- Brison St Inn 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	ABADDAR Salim	2543838902	112 km	Route Du Stade 73330 DOMESSIN
28959446	53723.2	A.S. Novalaisienne 1- A. Portugais Croix R 2			Stade Municipal
	Arbitre centre	PERRON Emmanuel	2548621825	64 km	Route Du Cordonnier 73470 NOVALAISE
28959447	53724.2	F.C. Sud Lac 1- Challes S.F. 1			Stade Noël Mercier
	Arbitre centre	CHAFAI Bilel	9602960377	8 km	Rue Pre Fontaine 73420 VOGLANS
28959449	53726.2	Cham. Sport 73 1- F.C. St Baldoph 1			Stade Boutron
	Arbitre centre	TAYLAN Baris	9604331928	4 km	Rue Du Grand Champs 73000 CHAMBERY

D3 / Unique	Poule B	24
--------------------	----------------	-----------

Samedi 05/04/2025 20H

28961436	53789.2	A.S. Mont Jovet Boze 1- Coeur De Savoie F 1 1			Stade Maxime Pautot
	Arbitre centre	VERDOYA Robin	2519440980	105 km	Route Du Camping
	Observateur principal	CHEVALLIER Michel	2599864318	50 km	73350 BOZEL

Dimanche 06/04/2025 12H45

D3 / Unique	Poule B	24
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 12H45

28961434	53787.2	Montmelian A. 2- A.S. Cuines La Chamb 2			Stade Des Iles
	Arbitre centre	DENEUX Laurent	1020583548	10 km	Terrain Annexe
					Avenue Du Gresivaudan
					73800 MONTMELIAN

Dimanche 06/04/2025 15H

28961435	53788.2	Bauges F.C. 1- U.S. Modane 1			Stade André Thunot 2
	Arbitre centre	BENKEMOUCHE Hamza	2545058539	42 km	Base De Loisirs
					Les Îles Du Cheran
					73340 LESCHERAINES
28961437	53790.2	U.S. Grignon 1- F.C. Belle Etoile Me 2			Stade De Neveau 2
	Arbitre centre	RAHHALI Mohammed	9602937850	85 km	Terrain Annexe
	Délégué adjoint 1	HUNSTEDT Gilles	2543051124	12 km	Route Departementale 925
					73200 GRIGNON
28961438	53791.2	F.C. St Michel Sp. 1- Et.S. Le Bourget Du 1			Stade Marcel Faure Brac
	Arbitre centre	BENOIT Remi	2528705595	78 km	Rue Du Stade
					73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
28961439	53792.2	Apremont Fc 1- F.C. La Rochette 1			Stade Apremont
	Arbitre centre	AYARI Mohamed	2548233435	10 km	En Attente
					73190 APREMONT

D4 / Unique	Poule A	25
--------------------	----------------	-----------

Samedi 05/04/2025 20H

28958160	53670.2	Fc Pont 1- U.S. Chartreuse Guie 2			Stade Guy Favier 2
	Arbitre centre	KOCA Necmi	2599864727	41 km	Rue Adrien Perret
	Arbitre assistant 1	CHAFAI Bilel	9602960377	42 km	73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
	Arbitre assistant 2	ANLI Nauram	2545441264	42 km	
	Délégué principal	BERLIOZ Magali	2548125090	66 km	

Dimanche 06/04/2025 15H

28958156	53666.2	F.C. Du Nivolet 2- A.S. La Bridoire 1			Stade Des Épinettes
	Arbitre centre	CHOSSAT ALIX Jeremy	2598622373	42 km	Avenue Paul Chevallier
					73230 BARBY
28958157	53667.2	F.C. St Baldoph 2- U.S. La Motte Servol 3			Stade Henri Tonda
	Arbitre centre	MARTIN Guillaume	450615420	100 km	Chemin Du Pont De L Ane
					73190 ST BALDOPH
28958158	53668.2	C.A. Yennois 2- Laissaud F.C. 2			Stade Charles Burdinat
	Arbitre centre	DONNEAUD Timothee	2546265801	26 km	Chemin De La Curiaz
					73170 YENNE
28958159	53669.2	Coeur De Savoie F 2 2- Ent. Val D Hyeres 2			Stade Municipal
	Arbitre centre	MARTINET Yohan	2578624835	21 km	530 Rue De La Jacquere
					Porte De Savoie
					73800 LES MARCHES

D4 / Unique	Poule B	26
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 12H45

28655491	52439.2	Maurienne Ca 2- St Remy Un.Sp 1			Stade Pierre Rey1
	Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	89 km	Terrain Honneur
					Rue De La Liberation
					73300 ST JEAN DE MAURIENNE

Dimanche 06/04/2025 15H

D4 / Unique	Poule B	26
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 15H

28655616	52480.2	St Pierre Sport 2- U.O.A 2				Stade Stéphane Novet
Arbitre centre		EL BOUZIANI Younes	2546722111	45 km		D201g
						La Champagne
						73250 ST PIERRE D ALBIGNY
28655617	52481.2	Non affecté - Montagny A.S. 1				
Arbitre centre						
28655701	52502.2	U.S.C. Aiguebelle 2- Haute Tarentaise 2				Stade Roger Maillet
Arbitre centre		VINCENT Henri	2568617097	65 km		Rue Du Stade
						73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

D5 / 2 Printemps	Poule A	28
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 12H45

53186113	58054.1	F.C. Sud Lac 2- Af73 1				Stade Noël Mercier
Arbitre centre		MAAMRI Said	2548077152	82 km		Rue Pre Fontaine
Observateur principal		GALLET Patrick	2529425093	6 km		73420 VOGLANS
53186116	58057.1	U.S. Grand Mont La B 2- Ent.S. Drumettaz Mou 3				Stade D' Arbine
Arbitre centre		ROIGNAU Dylan	2543848361	15 km		Route Du Stade
Observateur principal		LECHALARD Martine	2543090003	20 km		73540 LA BATHIE

Dimanche 06/04/2025 15H

53186112	58053.1	Challes S.F. 2- Hfcc 2				Stade Bertaiola
Arbitre centre		BOUBAKER Ali	2599860559	47 km		Rue Du Stade
						73190 CHALLES-LES-EAUX
53186114	58055.1	F.C. Belle Etoile Me 3- Aix Fc 3				Stade De La Grillette
Arbitre centre		AYDOGAN Yasin	2544834318	6 km		130 Chemin Du Stade
						73200 MERCURY
53186115	58056.1	Cognin Sp. 2- A.S. Mont Jovet Boze 2				Stade Du Château 1
Arbitre centre		DJEHICHE Farid	2520230461	6 km		Rue Claude Debussy
						73160 COGNIN

D5 / 2 Printemps	Poule B	30
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 12H45

53186601	58285.1	A.S. Novalaisienne 2- Cham. Sport 73 2				Stade Municipal
Arbitre centre		ANLI Nauram	2545441264	26 km		Route Du Cordonnier
						73470 NOVALAISE
53186619	58294.1	Ent. F. Chautagne 2- Domessin U.S. 2				Stade Municipal
Arbitre centre		MOUNIB Abdel Halim	2545011658	33 km		Pre Girod
						73310 CHINDRIEUX

Dimanche 06/04/2025 15H

53186620	58295.1	Ent. Val D Hyeres 3- A.S. La Bridoire 2				Stade Municipal
Arbitre centre		GINIAUX Jonathan	2545089997	23 km		Le Chef Lieu
						73000 MONTAGNOLE

D5 / 2 Printemps	Poule C	68
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 12H45

53187036	58504.1	F.C. St Michel Sp. 2- F.C. La Rochette 2				Stade Marcel Faure Brac
Arbitre centre		DELHOMME Remy	2544029998	70 km		Rue Du Stade
						73140 ST MICHEL DE MAURIENNE

Dimanche 06/04/2025 15H

53187035	58503.1	Non affecté - U.O.A 3
Arbitre centre		

D5 / 2 Printemps	Poule C	68
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 15H

53187037 58505.1	As Hte Combe Savoie 2- U.S. Grignon 2		Jean-Baptiste Manzoni
Arbitre centre	BOUSSETTA Sofian	2547152743	Le Villard
Observateur principal	MICALLEF Sauveur	2547964154	21 km 73460 MONTAILLEUR

U20 District / Unique	Unique	2
------------------------------	---------------	----------

Samedi 05/04/2025 15H

28860640 53623.2	Non affecté - Aix Fc 22
Arbitre centre	

Samedi 05/04/2025 15H30

28860642 53625.2	Gaps 40- J.S. Chamberienne 23		Stade Guy Favier 1
Arbitre centre	MEGUIRECHE Abdelhafid	2518688766	Rue Adrien Perret
		36 km	73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Samedi 05/04/2025 16H

28860641 53624.2	Es Tarentaise 21- F.C. Belle Etoile Me 21		Stade Emmanuel Fresno
Arbitre centre	ACHALHI Mohamed	9602960375	Bellecombe Tarentaise
		77 km	73260 AIGUEBLANCHE

Samedi 05/04/2025 16H15

28860639 53622.2	F.C. St Baldoph 21- U.O.A 40		Parc Des Sports
Arbitre centre	BRIENNE Thierry	1529531012	Centre Sportif Du Sauvay
		63 km	274-336 Av. Joseph Fontanet
			73200 ALBERTVILLE

Samedi 05/04/2025 17H

28860638 53621.2	Cham. Sport 73 21- A.S. D'Ugine 21		Stade Boutron
Arbitre centre	TASSART Benoit	2548127249	Rue Du Grand Champs
		28 km	73000 CHAMBERY

Feminin Regional 2 / Unique	Poule C	531
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 12H30

28584197 28036.2	Chambery Savoie Foot 1- Guc Football Feminin 1		Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre	CAMUS Bernard	2599864314	Route De La Labiaz
Observateur principal			73000 CHAMBERY
Observateur adjoint 1			

Dimanche 06/04/2025 15H

28584196 28035.2	Haute Tarentaise 1- A.S. La Sanne St Rom 1		Stade Albert Martin
Arbitre centre	KOCA Necmi	2599864727	356-426 Avenue Du Stade
Observateur principal			73700 BOURG ST MAURICE
Observateur adjoint 1			

Feminines Seniors District / Unique	Unique	22
--	---------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

29203792 54133.2	Haute Tarentaise 2- St Remy Un.Sp 1		Stade Albert Martin
Arbitre centre	FONTI Sandra	9603928025	356-426 Avenue Du Stade
		59 km	73700 BOURG ST MAURICE
29203793 54134.2	Ent Pont . Bourbre 1- Ent. Aprc.Esb 1		Stade Guy Favier 1
Arbitre centre	HAND Fabrice	2546863538	Rue Adrien Perret
		50 km	73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
29203794 54135.2	C.A. Yennois 1- Coeur De Savoie F 1 1		Stade Charles Burdinat
Arbitre centre	GUENTRAH Cherif	2543284358	Chemin De La Curiaz
		24 km	73170 YENNE

Feminiens Seniors District / Unique	Unique	22
--	---------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

29203795 54136.2	Ent. F. Chautagne 1 - U.S.C. Aiguebelle 1	38 km	Stade Municipal
Indispo Arbitre centre	DUMANDAG Hamza	2544514213	Pre Girod
			73310 CHINDRIEUX

U18 Regional 1 / Unique	Poule B	504
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 05/04/2025 17H

28545336 26509.2	Chambery Savoie Foot 21 - Fc D'Annecy 21	17 km	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre assistant 1	VANDURME Nathan	2546253438	Route De La Labiaz
Arbitre assistant 2	PESENTI Alexis	2546147088	65 km
			73000 CHAMBERY

U18 Regional 2 / Unique	Poule D	507
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 13H

28563727 27292.2	Vaulx E.Velin 21 - Chambery Savoie Foot 22	38 km	Stade Francisque Jomard 2
			Avenue Paul Marcellin
			69120 VAULX EN VELIN

Dimanche 06/04/2025 15H30

28546612 26774.2	F.C. Du Nivolet 21 - Gj Pays Mont Blanc 21	38 km	Stade Des Barillettes
			100 Route De La Feclaz
			Zac Des Barillettes
			73230 ST ALBAN LEYSSE

U18 Feminin Regional 1 / Unique	Poule Unique	510
--	---------------------	------------

Dimanche 06/04/2025 15H

28410178 24186.2	Clf Foot 63 2 - Chambery Savoie Foot 1	11 km	Stade Gabriel Montpied 2
Arbitre centre	DE OLIVEIRA ALVES Evan	2546951105	Terrain 2 Annexe
			Rue Robert Lemoy
			63000 CLERMONT FERRAND

U16 Regional 1 / Unique	Play Down	544
--------------------------------	------------------	------------

Samedi 05/04/2025 14H30

30001010 31143.2	Chambery Savoie Foot 31 - Andrezieux-Boutheon 30	90 km	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre	COLAKOGLU Erhan	2547510203	Route De La Labiaz
Arbitre assistant 1			73000 CHAMBERY
Arbitre assistant 2			
Délégué adjoint 1			

U16 Regional 2 / Unique	Poule D	518
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 13H

28356609 22161.2	C.S. Viriat 21 - Aix Fc 21	66 km	Parc Des Sports N°2
Indispo Arbitre centre	COEURDASSIER Evan	2547054780	Terrain Annexe Brichon
			Rue Des Rippes Chilleys
			Les Baisses
			01440 VIRIAT

Dimanche 06/04/2025 15H

28356611 22163.2	Gj La Savoyarde 21 - F.C. Du Nivolet 21	24 km	Stade Des Marais
Arbitre centre	SBARTAI Hamza	2546452476	Rue Du Stade
			73800 LAISSAUD
28356612 22164.2	Gaps 21 - Rachais E.S. 21	10 km	Stade Guy Favier 1
Arbitre centre	BARLET Gabbin	2547052236	Rue Adrien Perret
			73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Cadets U17 D1 / 2 Printemps	Unique	5
------------------------------------	---------------	----------

Samedi 05/04/2025 15H

Cadets U17 D1 / 2 Printemps	Unique	5
------------------------------------	---------------	----------

Samedi 05/04/2025 15H

53190862	59028.1	U.S. La Motte Servol 1 - U.S. Chartreuse Guie 1		Complexe Sportif Raoul Villot 2
	Arbitre centre	FREIHER Pierre Louis	2547017009	250 Rue Le Cheminet
				73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Samedi 05/04/2025 16H30

53190863	59029.1	Aix Fc 1- Haute Tarentaise 1		Stade Giuseppe Garibaldi
	Arbitre centre	CHOSSAT ALIX Jeremy	2598622373	1600 Boulevard Garibaldi
			21 km	73100 AIX LES BAINS

Samedi 05/04/2025 17H

53190860	59026.1	U.O.A 17- Ent.S. Drumettaz Mou 1		Parc Des Sports
	Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	Centre Sportif Du Sauvay
			66 km	274-336 Av. Joseph Fontanet
				73200 ALBERTVILLE

Samedi 05/04/2025 17H30

53190861	59027.1	Gj La Savoyarde 1- U.S. La Ravoire 1		Stade Des Iles
	Arbitre centre	SMAILI Mohamed	2588652103	Terrain Annexe
			48 km	Avenue Du Gresivaudan
				73800 MONTMELIAN
53190864	59030.1	F.C. Du Nivolet 1- F.C. Belle Etoile Me 1		Stade Des Barillettes
	Arbitre centre	BOUCHELAGHEM Semchdine	2578621717	100 Route De La Feclaz
			19 km	Zac Des Barillettes
				73230 ST ALBAN LEYSSE

Cadets U17 D2 / 2 Printemps	Poule Unique	8
------------------------------------	---------------------	----------

Samedi 05/04/2025 14H

53190188	58795.1	C.A. Yennois 1- Domessin U.S. 1		Stade Charles Burdinat
	Arbitre centre	MADI Ahamada	2568622598	Chemin De La Curiaz
			26 km	73170 YENNE

Samedi 05/04/2025 14H15

53190186	58793.1	F.C. St Baldoph 17- Gaps 17		Stade Henri Tonda
	Arbitre centre	CHELOUFI Noureddine	2547084886	Chemin Du Pont De L Ane
			47 km	73190 ST BALDOPH

Samedi 05/04/2025 15H

53190187	58794.1	Ent. Basse Maurienne 1- F.C. Du Nivolet 1 2		Stade Henri Praz
	Arbitre centre	HAMADI Mustapha	2520230475	Le Verney
			65 km	73660 ST REMY DE MAURIENNE

Samedi 05/04/2025 16H

53190189	58796.1	Fc Chambotte 1- Ent. Chautagne Culoz 1		Stade Francis Ivars
	Arbitre centre	RAHHALI Mohammed	9602937850	101 Route De La Chambotte
			12 km	73410 LA BIOLLE
53190190	58797.1	U.S. La Ravoire 2- Maurienne Ca 1		Stade Marcel Basset
	Arbitre centre	VINCENT Henri	2568617097	595 Chemin Des Drouilles
			106 km	73490 LA RAVOIRE

Cadets U17 D3 / 2 Printemps	Poule A	9
------------------------------------	----------------	----------

Samedi 05/04/2025 15H

53190494	58866.1	Ent. Val D Hyeres 1- A.S. Mont Jovet Boze 1		Stade Municipal
	Arbitre centre	NEFFATI Habib	2546514349	Le Chef Lieu
			29 km	73000 MONTAGNOLE
53190533	58883.1	Cham. Sport 73 1- U.S. Chartreuse Guie 2		Stade Boutron
	Arbitre centre	VANNESPENNE Herve	2578614629	Rue Du Grand Champs
			37 km	73000 CHAMBERY

Cadets U17 D3 / 2 Printemps	Poule A	9
------------------------------------	----------------	----------

Samedi 05/04/2025 15H

53190534	58884.1	Gj La Savoyarde 2- A.S. Barberaz 1			Stade Des Iles
Arbitre centre		FOFANA Makan	9602560034	59 km	Terrain Annexe
					Avenue Du Gresivaudan
					73800 MONTMELIAN

Cadets U17 D3 / 2 Printemps	Poule B	69
------------------------------------	----------------	-----------

Samedi 05/04/2025 15H

53190828	59008.1	J.S. Chamberienne 1- Haute Tarentaise 2			Stade Jacques Level
Arbitre centre		AL BAHRAOUI Ismael	2547032680	4 km	Rue Du General Cartier
Observateur principal		BUTEL Jean Pierre	2599864375	17 km	73160 COGNIN
					Stade André Thunot 2
53190829	59009.1	Bauges F.C. 1- U.S. La Motte Servol 2			Base De Loisirs
Arbitre centre		DESMARIEUX Daniel	2599864008	71 km	Les Îles Du Cheran
					73340 LESCHERAINES

Samedi 05/04/2025 15H30

53190830	59010.1	F.C. Belle Etoile Me 2- St Pierre Sport 1			Stade De La Grillette
Arbitre centre		KARABULUT Mehmet	2543493522	73 km	130 Chemin Du Stade
					73200 MERCURY

U14 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	535
---	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 11H

28358510	22756.2	U.S. Millery Vourles 21- Chambéry Savoie Foot 21			Parc Des Sports De La Freydière
Arbitre centre		QUAGLIERI Lilian	2546672378	45 km	Chemin De La Crouze
					69390 MILLERY

U15 Regional 2 / Unique	Poule D	523
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 05/04/2025 13H

28585320	28311.2	Gaps 1- Haute Tarentaise 1			Stade Guy Favier 2
Arbitre centre		DONNEAUD Gregoire	2546265808	37 km	Rue Adrien Perret
					73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Samedi 05/04/2025 15H

28573937	27741.2	F.C. Du Nivolet 1- Fc Colombier-Satolas 1			Stade Des Barillettes
Arbitre centre		PAINDAVOINE Mateo	2546624653	45 km	100 Route De La Feclaz
					Zac Des Barillettes
					73230 ST ALBAN LEYSSE

Dimanche 06/04/2025 13H

28357813	22557.2	Aix Fc 1- Montreal La Cluse As 1			Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre		DE NARDI Nathan	2547453392	17 km	1600 Boulevard Garibaldi
					73100 AIX LES BAINS

U15 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	533
---	----------------	------------

Dimanche 06/04/2025 11H

28357118	22294.2	U.S. Millery Vourles 1- Chambéry Savoie Foot 1			Complexe Sportif Richard Vitton 2
Arbitre centre		MAAROUFI Adam	9602906094	23 km	Route De Brignais
					En Couat
					69390 VOURLES

Minimes U15 D1 / 2 Printemps	Poule Unique	33
-------------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 05/04/2025 10H

53223392	59791.1	U.S. La Motte Servol 1- U.S. Chartreuse Guie 1			Complexe Sportif Raoul Villot 2
Arbitre centre		EDDOUM Fatima	9603367433	66 km	250 Rue Le Cheminet
					73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Minimes U15 D1 / 2 Printemps	Poule Unique	33
-------------------------------------	---------------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53223323	59722.1	F.C. Du Nivolet 2- Aix Fc 2			Stade A Lambert
Arbitre centre		HAMADI Ismael	9603823500	5 km	Route De L'Eglise 73000 BASSENS
53223340	59739.1	Chambery Savoie Foot 2- Fc Chambotte 1			Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre		TAYLOR Felix	2546648327	38 km	Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY
53237280	60521.1	Gj La Savoyarde 1- U.S. La Ravoire 1			Stade Des Iles
Arbitre centre		EDDOUM Fatima	9603367433	48 km	Terrain Annexe Avenue Du Gresivaudan 73800 MONTMELIAN
53237281	60522.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- F.C. Belle Etoile Me 1			Stade Des Fins 2
Arbitre centre		ROUX GARCIA Nils	2548226188	14 km	Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Minimes U15 D2 / 2 Printemps	Poule A	36
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53266551	60608.1	Bauges F.C. 1- Biollay Fc 1			Stade André Thunot 2
Arbitre centre		AL BAHRAOUI Ismael	2547032680	28 km	Base De Loisirs Les Îles Du Cheran 73340 LESCHERAINES
53266552	60609.1	U.S. La Ravoire 2- As Hte Combe Savoie 1			Stade Marcel Basset
Arbitre centre		GIGANTE Yanis	2548558489	82 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE
53266553	60610.1	Gaps 2- Ent. Chautagne Culoz 1			Stade Municipal
Arbitre centre		OUAALI Safwan	2547476655	24 km	Le Bourg 73520 LA BRIDOIRE
53266554	60611.1	F.C. La Rochette 1- A.S. Barberaz 1			Stade Maurice Rey 1
Arbitre centre		NEFFATI Habib	2546514349	11 km	Avenue Des Alpes - D925
Observateur principal		MESTACH Jacky	2510208251	86 km	La Vergeraie 73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE
53266555	60612.1	St Pierre Sport 1- U.S. La Motte Servol 2			Stade Stéphane Novet
Arbitre centre		PAROLINI Angelo	2546561891		D201g La Champagne 73250 ST PIERRE D ALBIGNY

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule A	39
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53272145	60694.1	Cognin Sp. 1- C.A. Yennois 1			Stade Du Château 1
Arbitre centre		CHATEL Enzo	2547807660	81 km	Rue Claude Debussy
Observateur principal		SOTO Gerard	2510460057	1 km	73160 COGNIN
53272146	60695.1	F.C. Belle Etoile Me 2- Haute Tarentaise 2			Stade De La Grillette
Arbitre centre		DELL'OLIO Alessio	2548123705	63 km	130 Chemin Du Stade
Observateur principal		LEFEBVRE Remi	2547641805	8 km	73200 MERCURY
53272147	60696.1	A.S. Barberaz 2- F.C. Du Nivolet 3			Stade Municipal
Arbitre centre		FOFANA Makan	9602560034	72 km	14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule B	40
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule B	40
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53237611	60556.1	U.S. Chartreuse Guie 2- Cham. Sport 73 1		Stade Charles Boursier 2
	Arbitre centre	KHAJJOU Ali	2547838351	43 km Avenue Charles De Gaulle
	Observateur principal	MOREL BIRON Francis	2510047243	30 km 38380 ST LAURENT DU PONT
53237612	60557.1	Ent.S. Drumettaz Mou 2- Ent. Fc Maurienne 2		Stade Des Fins 1
	Arbitre centre	AYDOGAN Emir Efe	2547084876	65 km 98 Chemin Du Fiolage
	Observateur principal	CORMIER David	2127412041	20 km 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
53237613	60558.1	J.S. Chamberienne 1- Fc Chambotte 2		Stade Jacques Level
	Arbitre centre	REIGNIER Maxime	2547766689	13 km Rue Du General Cartier
	Observateur principal	GALLET Patrick	2529425093	5 km 73160 COGNIN

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule C	41
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53237719	60586.1	Es Tarentaise 1- Aix Fc 3		Stade Emmanuel Fresno
	Arbitre centre	BELLIR Hamza	2547366506	88 km Bellecombe Tarentaise
	Observateur principal	CHEVALLIER Michel	2599864318	34 km 73260 AIGUEBLANCHE
53237720	60587.1	A.S. Mont Jovet Boze 1- Et.S. Le Bourget Du 1		Stade Maxime Pautot
	Arbitre centre	LEBRETON POTHIN Evan	2548372253	87 km Route Du Camping
				73350 BOZEL
53237721	60588.1	Gj La Savoyarde 2- Ent. Val D Hyeres 1		Stade Des Marais
	Arbitre centre	KHELIL Hadi	9603555118	26 km Rue Du Stade
	Observateur principal	MICALLEF Sauveur	2547964154	12 km 73800 LAISSAUD

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule D	42
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 06/04/2025 10H

53272067	60679.1	U.S. Grignon 1- Ent. Basse Maurienne 1		Stade De Neveau 2
	Arbitre centre	MEROUCHE Zakaria	9602319841	54 km Terrain Annexe
	Observateur principal	LECHALARD Martine	2543090003	28 km Route Departementale 925
				73200 GRIGNON
53272068	60680.1	Cham. Sport 73 2- U.S. La Motte Servol 3		Stade Boutron
	Arbitre centre	MBACKE Moustapha	9604369729	19 km Rue Du Grand Champs
				73000 CHAMBERY
53272069	60681.1	F.C. St Baldoph 1- St Pierre Sport 2		
	Arbitre centre			

Futsal Regional 2 / Unique	Unique	505
-----------------------------------	---------------	------------

Samedi 05/04/2025 20H

28600257	28735.2	A. Futsal Rochette O 1- Ff Rillieux 1		Gymnase Du Centenaire
				Avenue Du Centenaire
				73110 VALGELON LA ROCHETTE

Chpt District Futsal Seniors / Unique	Unique	10
--	---------------	-----------

Samedi 05/04/2025 17H

29802060	57354.2	A. Futsal Rochette O 2- Association Futsal K 1		Gymnase Du Centenaire
				Avenue Du Centenaire
				73110 VALGELON LA ROCHETTE

Mercredi 09/04/2025 21H

29802083	57377.2	U.S. Chartreuse Guie 1- A.S. Futsal Moutiers 1		
----------	---------	--	--	--

Club :	519473	A.S. MONT JOVET BOZEL					
Dossier :	22775676	du 31/03/2025	D5/2 Printemps	Poule A	53186103	23/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	55	Amende :	Forfait Journée Seniors	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		175,00€

Club :	581932	CHAMBERY SPORT 73					
Dossier :	22776997	du 02/04/2025	U13 D2/Phase 2 Printemps	Poule B	53221207	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€
Dossier :	22777017	du 02/04/2025	U13 D3/Phase 2 Printemps	Poule B	53221637	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	581480	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL					
Dossier :	22777021	du 02/04/2025	U13 D3/Phase 2 Printemps	Poule A	53221550	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	504511	U.S. LA MOTTE SERVOLEX					
Dossier :	22776991	du 02/04/2025	U13 D1/Phase 2 Printemps	Poule B	53220956	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	518768	U.S. LA RAVOIRE					
Dossier :	22776995	du 02/04/2025	U13 D3/Phase 2 Printemps	Poule A	53221553	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	541514	U.S. CHARTREUSE GUIERS					
Dossier :	22776990	du 02/04/2025	U13 D1/Phase 2 Printemps	Poule B	53220955	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	527005	F.C. BELLE ETOILE MERCURY					
Dossier :	22776992	du 02/04/2025	U13 D2/Phase 2 Printemps	Poule C	53221317	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€
Dossier :	22776993	du 02/04/2025	U13 D3/Phase 2 Printemps	Poule C	53221471	29/03/2025	
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	582531	U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74					
Dossier :	22775731	du 31/03/2025		Unique	29802079	29/03/2025	

Chpt District Futsal Seniors/ Unique

Personne :		CS - SPORTIVE				
Décision :	68	Amende : Forfait Journée Futsal	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			31/03/2025	31/03/2025		52,00€

Club :	541586	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE
---------------	---------------	---

Dossier :	22777018	du	02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule C	53221469	29/03/2025
Personne :					CS - SPORTIVE		
Décision :	78	Amende : Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
			31/03/2025	31/03/2025		35,00€	

						Total Général :	542,00€
--	--	--	--	--	--	-----------------	---------



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

**LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.**

► RDV SUR FFF.FR/FAFA



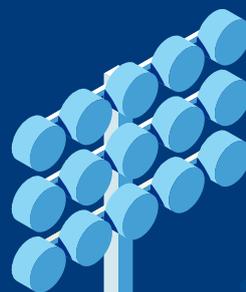
FFF.fr @equipedefrance @fff



▶ **EMPLOI**

FINANCEMENT DE POSTES DE RESPONSABLES ADMINISTRATIFS/VES
ET/OU SPORTIFS/VES DE CLUBS AMATEURS

SAISON 2025/2026



FATA >
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La Fédération Française de Football (FFF), à travers la Ligue du Football Amateur (LFA), souhaite développer l'emploi dans les clubs amateurs. Cette professionnalisation est aujourd'hui indispensable pour le développement et la structuration des clubs.

Pour cela, une aide peut être accordée pour une période de trois saisons pour la création d'un emploi en Contrat à Durée Indéterminée.

Le montant de cette aide sera calculé en fonction de la durée du travail prévue dans le contrat de travail. Les aides financières seront accordées aux clubs dans la limite de l'enveloppe prévue chaque saison à cet effet par la Fédération Française de Football. Les modalités de subventions sont présentées en page 11 de ce cahier des charges.

OBJECTIFS

Cette politique incitatrice doit répondre aux objectifs suivants :

- ▶ Les clubs amateurs : moteurs en matière de création d'emploi ;
- ▶ L'insertion professionnelle par le football ;
- ▶ Le développement du projet de club ;
- ▶ Le développement de la politique sportive dans les clubs ;
- ▶ La professionnalisation et la structuration des clubs ;
- ▶ Le maintien du bénévolat dans les clubs grâce à un encadrement professionnel ;
- ▶ Le renforcement du rôle éducatif et social du football.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

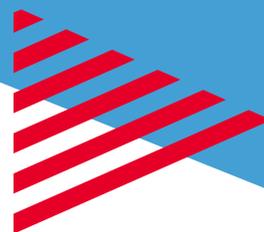
Le club demandeur doit obligatoirement présenter un projet justifiant **la création d'un emploi de responsable administratif/ve et / ou sportif/ve.**

Le dossier devra obligatoirement être déposé par le club sur l'outil informatique dédié disponible sur Footclubs pour les utilisateurs ayant le profil « Projet Club ». Toute demande par mail ne sera pas traitée.

PRÉCISIONS

- ▶ Par « Responsable Sportif », il est entendu Responsable Technique du club / Responsable Technique Jeunes (École de Foot et / ou Préformation) / Responsable Technique Féminines / Responsable Technique Futsal (**Attention** : Le poste devra être directement rattaché au Comité de Direction du club).

PROFIL DE POSTE



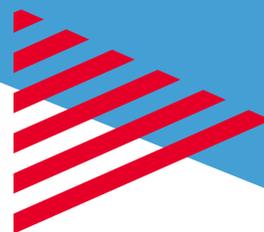
Le profil est déterminé en fonction du poste proposé avec des missions variées, comme par exemple :

	RESPONSABLE ADMINISTRATIF/IVE	RESPONSABLE SPORTIF/IVE
Finalité / Définition	Le/la Responsable Administratif est en charge du pilotage du club en étroite collaboration avec son comité de direction. Il/elle veille à assurer durablement la gestion et le développement du club, s'assure de la mise en oeuvre des actions et projets du club et remplit des missions de représentation et de coordination.	Le/la Responsable Sportif met en place et organise la politique sportive du club sous tous ses aspects. Il/elle est le garant du développement et la mise en place de la politique sportive du club. À ce titre, il/elle dirige l'équipe technique en charge de la mettre en oeuvre sur le terrain.
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définit en relation avec le Comité Directeur et le responsable sportif du club le projet club et le met en application- Définit et met en application le projet club ; ▶ Est le relais du Comité de Direction du club dans la mise en place des projets ; ▶ Le cas échéant, management de l'équipe administrative du club ▶ Assure, avec le Président, la représentation du club auprès des instances fédérales et des collectivités locales. ▶ Assure et développe la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. ▶ Participe à la vie associative du club (réunions au Comité de Direction, Assemblées Générales, actions de représentation...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration et suivi du Projet Club en lien avec le Comité de Direction- Management de l'équipe technique du club, ▶ Développement d'une Section Loisir au sein du club en se basant sur les nouvelles pratiques pour attirer de nouveaux publics ou fidéliser les licenciés, ▶ Coordination et gestion des entraînements et des compétitions, ▶ Assure la gestion des ressources dédiées à la politique sportive du club (humaines, financières et matérielles), ▶ Participe à la vie associative du club (réunions au Comité de Direction, Assemblées Générales, actions de représentation...); ▶ Mise en place des actions fédérales (Programme Éducatif Fédéral, actions de féminisation...), suivi des labels fédéraux...
Responsabilité	Veille au bon fonctionnement de la structure en prenant en charge la conduite de la politique générale du club définie par le Comité de Direction.	Il/elle est responsable au sein du club du respect de la législation liée à l'encadrement de la pratique sport.
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il/elle est force de proposition dans le cadre de ses missions, ▶ Il/elle organise ses activités en fonction des directives et de la politique sportive décidée par le Comité de Direction du club, ▶ Il/elle doit rendre compte périodiquement de l'exécution de ses missions. 	
Technicité	Le salarié possède un profil polyvalent comprenant des qualités en management, en gestion financière, d'organisation et une très bonne connaissance du milieu associatif.	Sa maîtrise technique lui permet de concevoir des projets et d'évaluer les résultats de sa mission à partir d'outils existants.
Diplôme requis, à minima, au moment de l'embauche	Niveau 5 : Bac + 2	Brevet de Moniteur de Football (BMF) ⁽¹⁾
Classification minimum selon la C.C.N.S.	Groupe 3 - Technicien ⁽²⁾ .	

(1) Ne seront pris en compte que les diplômes sportifs délivrés par la Fédération Française de Football (FFF) et ses instances ou par l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA), ce qui exclut le diplôme Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS).

(2) En fonction des responsabilités et des profils des personnes sous la responsabilité du ou de la salarié.e, le club devra veiller à respecter la classification adéquate.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



Les clubs doivent obligatoirement être affiliés à la Fédération Française de Football et être actifs lors du dépôt du dossier au centre de gestion de rattachement.
Ils doivent nécessairement être employeurs ou adhérents d'un groupement d'employeurs.

 **NOUVEAUTÉ :** l'emploi exercé dans un club par l'intermédiaire d'une mise à disposition d'un Groupement d'Employeur est éligible. L'aide financière sera versée au club (et non au G.E.) et le club devra fournir une copie du contrat liant le salarié au GE ainsi que la convention de mise à disposition liant le GE au club puis les factures acquittées mensuelles en remplacement des fiches de paie.

En outre, le club devra respecter simultanément les 4 conditions suivantes :

- ▶ Rencontrer physiquement le référent FAFA Emploi de la Ligue afin de valider sa demande ;
- ▶ Déposer sa demande sur l'outil informatique prévu à cet effet ;
- ▶ La transmettre par le biais de l'outil informatique à la FFF au plus tard le 4 mai 2025 ;
- ▶ Recevoir l'accord de recevabilité et de conformité du Bureau Exécutif de la LFA avant la date effective d'embauche de la/du salarié.e.

Les clubs à statut professionnel et les sections amateurs des clubs à statut professionnel ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Seul le financement d'un poste par club est possible (*Poste de Responsable Administratif et/ou Sportif*).

Enfin, l'aide sera accordée sur 3 saisons consécutives, de façon constante et ne sera pas renouvelable au-delà de cette période.

 **NOUVEAUTÉ :** Un club ayant déjà bénéficié du dispositif FAFA EMPLOI devient éligible mais non prioritaire si il respecte toutes les conditions suivantes :

- ▶ le 1^{er} poste n'est plus en période de financement
- ▶ le 1^{er} poste est pérennisé (c'est à dire, est toujours existant)
- ▶ la nouvelle demande porte sur la création d'un emploi d'un poste de responsable différent : Administratif puis sportif ou l'inverse, sportif puis une autre fonction de responsable sportif (école de football, féminin....)

Précisions : les postes d'éducateurs, de chargé administratif ou de secrétariat ne sont pas éligibles, seuls des postes de responsables le sont.

Seules les créations de postes en CDI sont éligibles avec les précisions suivantes :



Éligibilité des contrats :

- ▶ CDI ou mise à disposition par un GE minimum d'un mi-temps (17h30 par semaine)
- ▶ CDD Temps plein ou partiel transformé en CDI Temps plein
- ▶ CDII ou CDI Temps partiel transformé en CDI Temps plein ou Temps partiel (si la différence de temps de travail entre les deux contrats est supérieure ou égale à 17h30 par semaine)



Ne sont pas éligibles :

- ▶ CDI Temps partiel avec l'utilisation de l'assiette forfaitaire
- ▶ CDD Temps plein transformé en CDI Temps partiel
- ▶ CDII
- ▶ La pérennisation d'un poste en CDI Temps plein déjà existant

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



La personne recrutée doit bénéficier d'un bureau équipé d'un matériel informatique, soit dans les locaux du club, soit dans des locaux mis à disposition par une collectivité locale.

La personne recrutée devra obligatoirement être licenciée à la FFF, au sein du club employeur ou bénéficiant d'une mise à disposition par un GE, à compter de la saison sportive où son contrat de travail entre en vigueur : s'il s'agit d'un.e Responsable administratif/ve, en sollicitant une licence « Dirigeant » ; s'il s'agit d'un.e Responsable sportif/ve ou d'un.e Responsable administratif/ve et sportif/ve, en sollicitant une licence « technique » (salarié.e).

De plus, en fin de la 1^{ère} saison, elle devra définir en concertation avec le club et les centres de gestion concernés (*ligue et/ou district*) un parcours de formation qu'elle devra poursuivre et selon les besoins exprimés s'impliquer à minima une journée dans la saison sportive (*sur les saisons N+1, N+2 du dispositif*) dans la vie de son District. (participation à des commissions ou événements portés par le District).

Pour ce qui est des formations techniques, la ligue est habilitée à proposer des modules de formation adaptés.



L'Institut Emploi Formation du Football peut également répondre aux besoins de formation à travers des modules sur les thèmes du projet club, de l'optimisation des ressources financières, de l'animation d'une équipe, de la gestion de conflit et autres formations prévues dans le catalogue de formation Tout Terrain : maformation.fff.fr 

Seules les aides ANS emploi (à l'exception du plan « 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs »), aides régionales/départementales ainsi que celles à destination des personnes en situation de handicap sont cumulatives au FAFA Emploi.

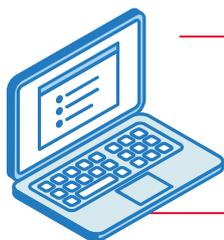
CONSTITUTION DU DOSSIER

A : UNE DEMANDE DE SUBVENTION VIA L'OUTIL DÉDIÉ EMPLOI

Le dossier de demande de subvention est digitalisé. Cela signifie que la transmission de l'ensemble des informations à remplir et les documents à insérer doit être faite depuis l'outil en ligne disponible sur Footclubs dans « Projet Club ». L'utilisateur doit avoir un profil « Projet Club » assigné par le référent Footclubs du club.



Sélectionner la saison 2025/2026 sur footclubs afin d'accéder à la demande dans « Projet club ». Toute autre saison sélectionnée entraînera la nullité de la demande.



Découvrez le tutoriel de ce nouvel outil informatique ici.

Cliquez ici

L'ensemble des pièces devront être soumises sur l'outil informatique.

FINANCEMENT EMPLOI

SAISON 2025/2026

Les données personnelles recueillies sur l'outil digital dédié font l'objet d'un traitement informatique par la Fédération Française de Football aux fins de permettre l'instruction de votre dossier dans le cadre d'une demande de subvention pour le financement de postes de responsables administratifs/ves et/ou sportifs/ves de clubs amateurs via le Fonds d'Aide au Football Amateur. Elles sont destinées à la FFF et à la Ligue et au District concernés. À compter de l'envoi du formulaire, elles sont conservées pendant une durée de 10 années puis supprimées définitivement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer vos droits en s'adressant à la FFF [via le formulaire disponible ici](#) ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégué à la protection des données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cédex 15. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre [« Politique de Protection des Données Personnelles »](#).



FATA
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



Les documents produits doivent permettre à l'IEFF et au BELFA de porter une appréciation aussi rigoureuse que possible du projet.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR VIA L'OUTIL INFORMATIQUE DISPONIBLE SUR FOOTCLUBS

- ▶ le projet de contrat de travail du/de la salarié.e (celui-ci devra obligatoirement mentionner le type de contrat de travail : CDI, les missions de la/du salarié.e ou faire référence à la fiche de poste, l'intitulé du poste : Responsable Administratif/ve ou Responsable Sportif/ve ou Responsable Administratif/ve et Sportive), le groupe de classification retenu selon la Convention Collective de rattachement (a minima : Groupe 3 - Technicien selon la Convention Collective Nationale du Sport), le salaire brut mensuel (doit a minima correspondre à la grille des salaires de référence selon le groupe de classification retenu) et la durée de travail de référence mensuelle ;
- ▶ si le salarié est sous contrat avec un GE : fournir en plus du contrat, le projet de convention de mise à disposition (minimum de 12 mois) entre le GE et le club précisant notamment les missions prévues dans le club et le nombre d'heures. *Le montant de la rémunération devra être au moins équivalent au Groupe 3 de la CCNS, en cas de convention collective différente ;*
- ▶ la fiche de poste préalable à l'embauche ; ⁽¹⁾
- ▶ le compte de résultat N-1 et budget prévisionnel sur 5 ans viable daté, signé et certifié conforme (toutes pièces comptables présentées en dehors de ce document ne seront pas éligibles)
<https://media-maformation.ffp.fr/uploads/documents/compte-de-resultats-et-budget-previsionnel-campagne-2025.2026-.xlsx> ;
- ▶ le niveau de trésorerie actuel daté et signé avec la mention certifié conforme ;
- ▶ le projet du club détaillé mentionnant notamment l'apport de la/du salarié.e ; ⁽²⁾
- ▶ l'organigramme du club (doit y figurer : le positionnement de la / du salarié(e) par rapport au Comité de Direction du club, aux (éventuels) autres salariés, aux dirigeants responsables, ...) ;
- ▶ le fichier de Déclaration Sociale Nominative du club, édité dans le mois qui précède le dépôt du pré-dossier à l'instance de proximité de gestion, pour les clubs déjà employeurs.
Comment récupérer une DSN ? cliquez ici : <https://urlz.fr/kAPv> ; 
- ▶ les attestations de suivi de la formation des deux modules Tout Terrain : Gérer l'emploi de son club : 1^{ère} partie : « *Les fondamentaux* » en format e-learning et seconde partie « *La boîte à outils* » en format distanciel par le dirigeant du club en charge de l'encadrement du ou de la salarié.e ;
- ▶ L'attestation de suivi de la formation « Protéger nos licenciés ou licenciées » par le dirigeant du club en charge du recrutement du salarié (3 capsules).

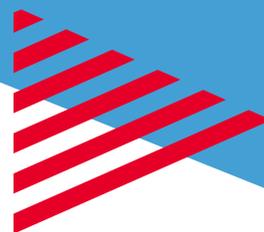


Ces éléments doivent être transmis par le biais de l'outil informatique à la FFF avant le 4 mai 2025.

(1) La fiche de poste doit présenter une description des différentes caractéristiques d'un poste et de son environnement, à savoir : l'intitulé du poste, la position dans l'organigramme, l'environnement et les conditions de travail, (ex. : lieu de travail, rythme de travail, organisation...) l'accès au poste et les conditions d'engagements (ex. : salaire, type de contrat...), la description des missions et activités (fréquence et importance), les difficultés du poste, les relations avec les autres postes.

(2) Le projet du club est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Il répond globalement à trois grandes questions : 1°) Qui sommes-nous ? / 2°) Vers quoi voulons-nous aller ? / 3°) Comment voulons-nous y aller ?

B : JUSTIFICATIFS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SUITE) EMPLOI



EN CAS D'AVIS FAVORABLE du BELFA sur le pré-dossier, les pièces complémentaires suivantes seront à fournir, sur l'outil en ligne, au plus tard 30 jours après la date d'embauche du salarié, sans quoi le dossier sera supprimé et l'aide ne sera pas accordée (liste non exhaustive) :

- ▶ le contrat de travail dûment daté et signé par le représentant légal du club et la/le salarié.e ;
- ▶ si le salarié est sous contrat avec un GE : fournir en plus du contrat, la convention de mise à disposition (minimum de 12 mois) entre le GE, le club et le salarié dûment datée et signée par les 3 parties précisant les missions prévues dans le club, le nombre d'heures ;
- ▶ la fiche de poste dûment datée et signée par le représentant légal du club et la/le salarié.e ;⁽¹⁾
- ▶ la copie de ses diplômes scolaires et/ou sportifs ;
- ▶ la copie du Certificat d'enregistrement et attestation de déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ;
- ▶ le cas échéant, l'accord des co-financeurs éventuels (Mairie, Département, Région, ANS...) ;
- ▶ s'il s'agit d'un poste de Responsable Administratif/ve et Sportif/ve ou Responsable Sportif/ve : La copie de la carte professionnelle du candidat (à solliciter sur le site : <https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentification>) 
- ▶ la mise à jour de FootClubs où la/du salarié.e devra apparaître dans l'organisation selon le poste retenu (Responsable Administratif/ve et/ou Sportif/ve).

(1) La fiche de poste doit présenter une description des différentes caractéristiques d'un poste et de son environnement, à savoir : l'intitulé du poste, la position dans l'organigramme, l'environnement et les conditions de travail, (ex. : lieu de travail, rythme de travail, organisation...) l'accès au poste et les conditions d'engagements (ex. : salaire, type de contrat...), la description des missions et activités (fréquence et importance), les difficultés du poste, les relations avec les autres postes.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE L'AIDE FÉDÉRALE

Chaque saison de financement, la subvention est créditée sur le compte fédéral du club (Footclubs), après validation par le Bureau Exécutif de la LFA.

MODALITÉS DE CALCUL DE L'AIDE FÉDÉRALE ET CONDITIONS DE SON RENOUVELLEMENT

Le calcul de l'aide initiale est déterminé sur la base d'un contrat de travail à durée indéterminée ainsi que d'une convention de mise à disposition établie avec le GE le cas échéant **en fonction de la durée de travail hebdomadaire prévue au sein du club.**

 **Calcul de l'aide** (sur la base d'un temps plein - 35h/semaine)

Mon club bénéficie de la totalité de l'aide FAFa Emploi



Tout comme durant les saisons de renouvellement, le versement de la 1^{ère} année de subventionnement sera organisée de la manière suivante : **50% du versement en décembre + 50% en juin.**

Le renouvellement de l'aide sera séquencé en deux périodes tout au long de la période du FAFa Emploi. Les pièces nécessaires au renouvellement devront être saisies sur l'outil informatique en novembre et en mai de chaque année.

**Transmission aux instances via l'outil informatique dédié des documents ci-après :****Pièces administratives obligatoires saison 2025/2026 (1^{ère} année FAFa Emploi)**

- ▶ Bulletin de paie d'octobre 2025 pour paiement en décembre 2025
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2026 pour paiement en juin 2026
- ▶ Attestation de formation de module « Enjeux sociétaux » à transmettre avant mai 2026 (employeur et salarié)
- ▶ Le parcours de formation à venir de la/du salarié.e pour les saisons 2 et 3, défini en concertation avec la ligue et/ou le district concernés (échancier, objectifs, contenus, financement...), dûment daté et signé par le représentant légal du club et la/le salarié.e à transmettre en mai 2026
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2025/2026 à transmettre en mai 2026
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Pièces administratives obligatoires saison 2026/2027 (2^{ème} année FAFa Emploi)

- ▶ Bulletin de paie d'octobre 2026 pour paiement en décembre 2026
- ▶ Rencontre physique effectuée avec le référent FAFa Emploi avant décembre 2026
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2027 pour paiement en juin 2027
- ▶ Attestations de formation liées au parcours de formation défini
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2026/2027 à transmettre en mai 2027
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Pièces administratives obligatoires saison 2027/2028 (3^{ème} année FAFa Emploi)

- ▶ Bulletin de paie d'Octobre 2027 pour paiement en décembre 2027
- ▶ Rencontre physique effectuée avec le référent FAFa Emploi avant décembre 2027
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2028 pour paiement en juin 2028
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2027/2028 à transmettre en mai 2028
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

À NOTER : Pour les clubs utilisant les services d'un Groupement d'Employeurs, les factures acquittées mensuelles remplacent les bulletins de paie.

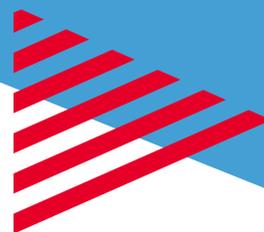
En cas de remplacement du salarié, présentation des références du nouveau collaborateur : la fiche-projet FAFa Emploi dûment complétée, le contrat de travail, le diplôme, la copie de la carte professionnelle (pour un poste de responsable sportif ou de responsable administratif et sportif), ainsi que l'ensemble des justificatifs relatifs à la cessation d'activité du salarié remplacé.

Dans ce cas, l'aide sera poursuivie en respectant la chronologie en cours.

En cas de modification de la durée hebdomadaire de travail du salarié justifiée par la production d'un avenant ou d'un nouveau contrat de travail, le BELFA se réserve le droit de réexaminer le montant de l'aide accordée.

**Le cas des salariés qui souhaiteraient suivre une formation en apprentissage**

Dans le cas où un salarié occupant le poste de Responsable Sportif ou Responsable Administratif et Sportif souhaiterait suivre un BMF/BEF en apprentissage dans la période où le club perçoit une aide FAFa Emploi, le club employeur a la possibilité de mettre en sommeil le CDI conformément au code du travail (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006904009/). Il est préconisé de passer par un avenant au contrat de travail pour préciser cette suspension. Le club mettra alors en sommeil l'aide FAFa Emploi le temps de percevoir l'aide relative au contrat d'apprentissage puis pourra de nouveau bénéficier de l'aide FAFa à la fin de l'aide au contrat d'apprentissage. Cette demande devra être soumise par le club via l'outil informatique pour validation par les instances.

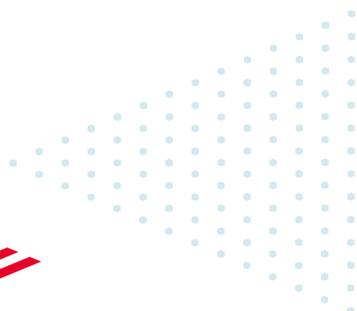


En cas de cessation d'activité de la personne embauchée (licenciement, démission...):

- ▶ soit le poste est laissé vacant durant un délai supérieur à trois mois (à compter de la date de démission / licenciement à la date de la nouvelle embauche) alors l'aide sera ipso facto annulée
- ▶ soit le club décide de créer un autre poste, éligible au dispositif du FAFA Emploi (exemple : Le premier poste créé et accompagné par le FAFA Emploi était un poste de Responsable Sportif et le second poste créé est pour un poste de Responsable Administratif), alors le montant de l'aide calculé pour ce nouveau poste prendra la suite du précédent poste financé pour garantir un financement total des deux postes financés de 36 mois maximum.



Attention, si le renouvellement de cette aide n'est pas sollicité durant une saison, celle-ci est définitivement annulée et ne peut être redemandée.



ADHÉSION AU CoSMoS

POURQUOI ADHÉRER AU CoSMoS?

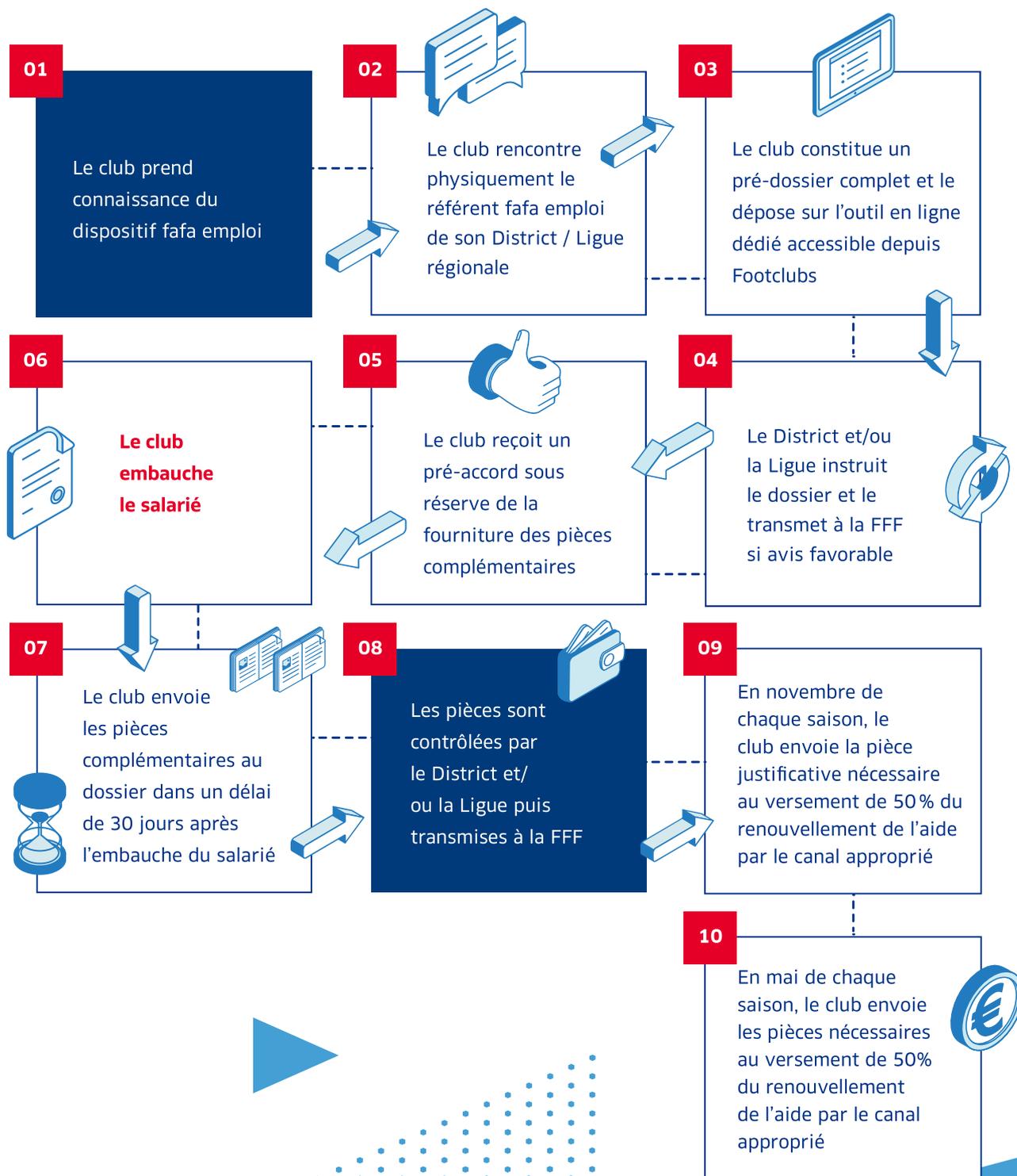
Afin d'accompagner ses clubs employeurs dans leurs démarches juridiques et administratives, en soutien des ligues et des districts, **le Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)** est l'unique organisation représentant exclusivement tous les employeurs du sport, qu'ils soient issus du secteur associatif, commercial ou du sport professionnel.

La Fédération Française de Football prend ainsi en charge l'adhésion au CoSMoS pendant les 3 années de financement FFA pour les clubs qui en font la demande.

Pour cela, rendez-vous sur l'adresse suivante :
www.cosmos-sports.fr/adherer/890 puis choisir
« adhésion groupée ».



CHEMIN DE VIE D'UNE SUBVENTION F.A.F.A EMPLOI



CONTACTS ET LIENS UTILES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- ▶ Sur l'estimation du coût d'un emploi et les dispositifs d'aide à l'emploi associatif, se rendre sur le site du Centre de Ressources – Dispositif Local d'Accompagnement Sport, <http://crdla-sport.franceolympique.com/accueil.php>
- ▶ Sur le dossier de candidature, la formation du salarié et/ou de l'employeur et les possibilités de financement, s'adresser au référent emploi de sa ligue (coordonnées sur le site <https://maformation.fff.fr/3-emploi-et-insertion-professionnelle/index.html>).
- ▶ Sur la Convention Collective Nationale du Sport, se rendre à l'adresse https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000017577657/?isSuggest=true
- ▶ Sur les autres dispositifs FAFA proposés par la FFF : www.fff.fr/fafa



▶ **CONTACT**

Pour toute demande d'informations,
veuillez contacter votre District ou votre Ligue
via le référent emploi pour vous accompagner à formaliser
et déposer un **dossier FFAFA Emploi**.

Pour toute autre demande relative à la partie administrative
de votre dossier, vous pouvez contacter :

emploi.ieff@fff.fr





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15
Tél. : +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73



PRODUITS	Compte de Résultat 2023-2024	Budget Prévisionnel 2024-2025	Budget Prévisionnel 2025-2026	Budget Prévisionnel 2026-2027	Budget Prévisionnel 2027-2028	Budget Prévisionnel 2028-2029
Ressources directes			Saison de l'embauche			Sans financement FAFA
70- Ventes de produits finis, de marchandises, de prestations de services	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Vente d'équipements						
Buvette - restauration						
Animations (lotos, tournois, stages...)						
Prestations						
Autres (à détailler)						
74- Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Etat - ASP -Service civique						
Etat - ASP Apprentissage						
Etat - A.N.S. EMPLOI						
Etat - A.N.S. Projet Sportif Fédéral						
Etat - FDVA (Fonds de Développement de Vie Associative)						
Conseil Régional						
Conseil Départemental						
Commune et Intercommuanlités						
FAFA EMPLOI (Fonds d'Aide au Football Amateur)						
FAFA FORMATION						
OPCO						
Autres (à détailler)						
75- Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Cotisations-Licences						
Dons manuels - Mécénat - Sponsoring						
77- Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Appel à projets						
Autres (à détailler)						
78- Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTATS	0	0	0	0	0	0



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

Tutoriel

Création d'un dossier FAFA Emploi

Saison 2025/2026



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

1

Connexion à Footclubs

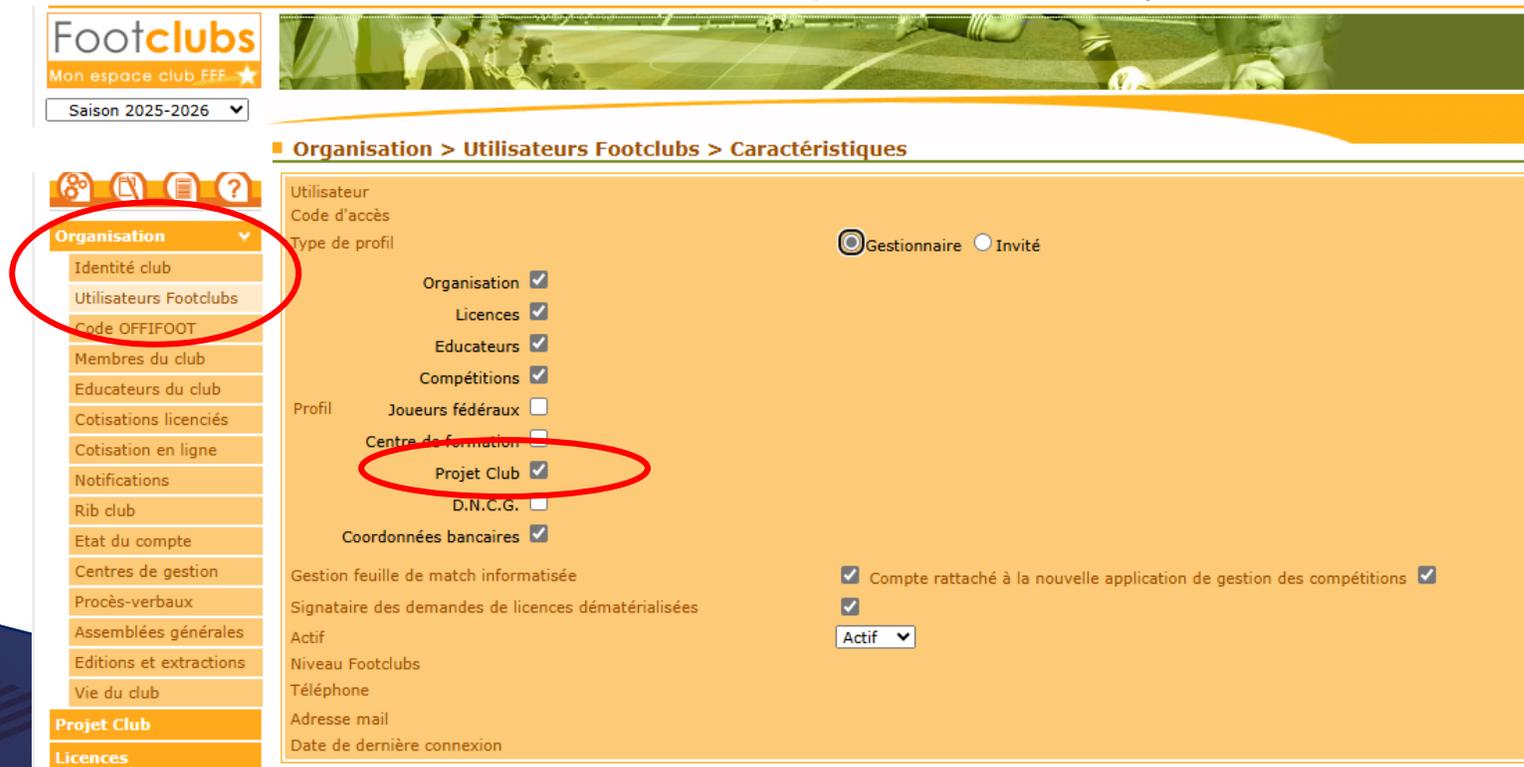
1. Connexion à Footclubs

Pour créer votre dossier FAFA emploi, vous devrez impérativement vous connecter depuis Footclubs



Votre profil Footclubs doit impérativement avoir un accès au « Projet Club »

Si cet onglet n'apparait pas, le Gestionnaire Footclubs de votre club doit vous Donner un profil d'accès « Projet Club » :



2. Ouvrir l'Outil FAFA



Vous devez sélectionner la saison 2025/2026 sur Footclubs pour déposer votre dossier FAFA (embauche lors de la saison 2025/2026)

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

Organisation
Projet Club
FAFA
Développer son club
Licences
Educateurs
Epreuves
Championnats & Coupes
Autres compétitions
Autres clubs
Divers

Cliquer sur FAFA, puis un nouvel onglet s'ouvrira sur votre navigateur :

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

Projet Club > FAFA

Un nouvel onglet de votre navigateur s'est ouvert vous permettant d'accéder à FAFA. Vous devez au préalable autoriser l'ouverture des pop-ups dans les paramètres de votre navigateur.

Organisation
Projet Club
FAFA
Développer son club
Licences
Educateurs
Epreuves
Championnats & Coupes
Autres compétitions
Autres clubs
Divers

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#), en acceptant et en respectant les dispositions.



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

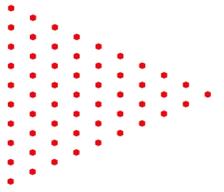
2

Création du dossier FAFA

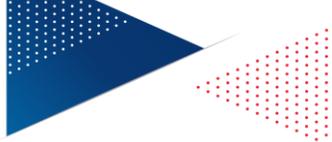
3. Création du dossier FAFA

Une fois connecté sur l'outil FAFA, vous devez vérifier que la saison 2025/2026 est bien affichée

The screenshot shows the 'MES DOSSIERS' (My Files) interface of the FAFA tool. The top navigation bar is dark blue and contains the FAFA logo, the text 'MES DOSSIERS', and a dropdown menu currently displaying 'Saison 2025 - 2026', which is circled in red. To the right of the dropdown are icons for help, notifications, and a plus sign. Below the navigation bar is a search bar with a magnifying glass icon. The main content area features four horizontal bars representing different document statuses: 'DOSSIERS À VALIDER' (blue bar, 0 items), 'PROJETS EN PRÉPARATION' (yellow bar, 0 items), 'SUIVI DE DOSSIERS' (orange bar, 1 item), and 'DOSSIERS FERMÉS' (red bar, 0 items). A small 'Afficher / Masquer' button is visible on the 'DOSSIERS FERMÉS' bar. At the bottom center, the FAFA logo and the text 'Fonds d'aide au Football Amateur' are displayed.



3. Création du dossier FAFA



Cliquer sur le bouton « + »



F.A.F.A. MES DOSSIERS Saison 2025 - 2026

?

0 0 +

DOSSIERS À VALIDER 0 >

PROJETS EN PRÉPARATION 0 >

SUIVI DE DOSSIERS 1 >

DOSSIERS FERMÉS 0 >

F.A.F.A.
Fonds d'aide au Football Amateur



3. Création du dossier FAFA

**Sélectionner le dispositif « Emploi » ainsi que le type de poste en projet de création.
Indiquer la date prévisionnelle d'embauche**

The screenshot shows a web form titled "Nouveau dossier". At the top, there is an "Information" section with the text: "Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers : 30/06/2025" and "Prochaine Commission fédérale du F.A.F.A. : 10/02/2025". Below this, there are four main input fields:

- Type de porteur ***: A dropdown menu with "Club" selected.
- Type de dispositif ***: A dropdown menu with "Emploi" selected. An arrow points from the text above to this field.
- Date de réception ***: A date picker with "05/02/2025" selected. An arrow points from the text above to this field.
- Date prévisionnelle d'embauche ***: A date picker with "01/07/2025" selected. An arrow points from the text above to this field.

At the bottom, there is a field for **Nature du projet *** with the text "Création d'un poste de responsable administratif(ve) et sportif(ve)". At the bottom right, there are two buttons: "ANNULER" and "CONTINUER". An arrow points from the text below to the "CONTINUER" button.

Puis cliquer sur « Continuer »

3. Création du dossier FAFA

Indiquer le nombre d'heure hebdomadaire de votre futur salarié

PROJET

MA DEMANDE DE PROJET

Présentation projet

Nombre d'heure(exemple 17.5): Ce champ est requis

Date d'embauche / prévisionnelle d'embauche *

01/07/2025

Poste

Création d'un poste de responsable administratif(ve) et sportif(ve)

Nombre d'heure(exemple 17.5) *

Information sur le salarié

Attention

L'individu doit être licencié dans la saison d'embauche.

Numéro de personne

Nom *

Date de naissance *

Plus haut niveau de diplôme universitaire *

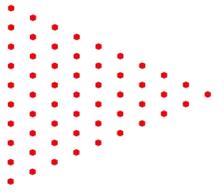
Civilité *

Prénom *

Lieu de naissance *

Plus haut niveau de diplôme sportif *

Indiquer le numéro de licence de votre futur salarié et les informations sur le salarié seront automatiquement remplies



3. Création du dossier FAFA



Indiquer le numéro de licence du président du club

Contact

Numéro d'individu Foot2000 du référent

Information

Le contact doit être majeur et appartenant au club support sur la saison en cours

Attention

Rappel: Le responsable juridique reste le président du club

Numéro d'individu Foot2000 du référent *

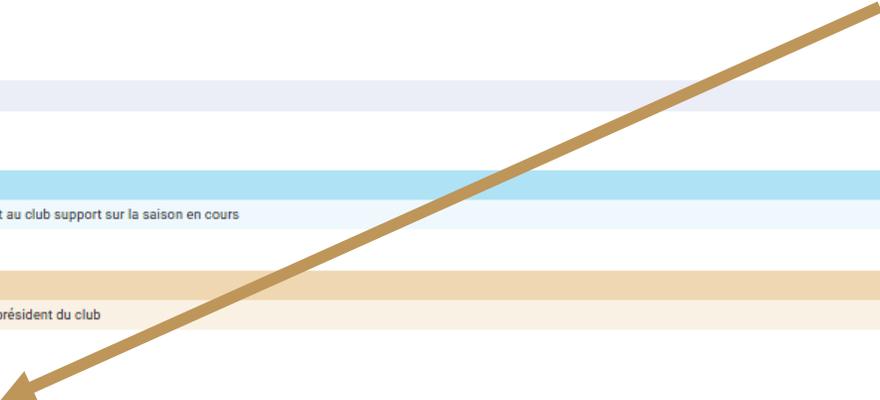
Civilité

Nom

Prénom

Date de naissance

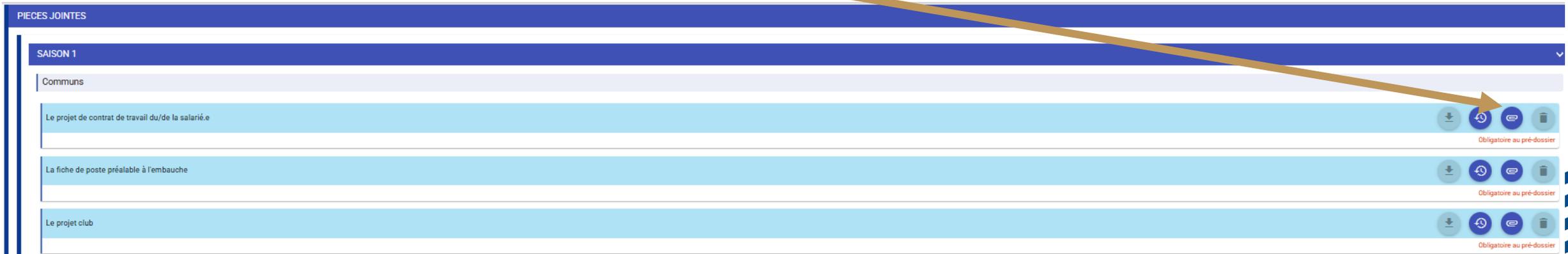
Lieu de naissance



3. Création du dossier FAFA

Dépôt des pièces administratives au pré dossier

Cliquer sur le trombone pour pouvoir déposer un document sur la ligne concernée



PIECES JOINTES

SAISON 1

Communs

Le projet de contrat de travail du/de la salarié.e	   	Obligatoire au pré-dossier
La fiche de poste préalable à l'embauche	   	Obligatoire au pré-dossier
Le projet club	   	Obligatoire au pré-dossier

4. Validation du dossier

Une fois les documents du pré dossier déposés, vous devez cocher les 2 cases suivantes :

CONFIRMATION

Je soussigné, Madame, Monsieur _____ référent du dossier de l'association _____, dont le siège social est domicilié au/à _____ déclare:

- exactes et sincères les informations de la présente demande de subvention;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de l'association.

4. Validation du dossier

Une fois tous les éléments du dossier complétés, vous pouvez enregistrer votre dossier, puis le valider

SYNTHESE

Saison	Nom	Prénom	N° Individu	Poste	Date d'embauche	Date de fin d'activité	Nombre d'heures
Saison 1				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2025	30/06/2026	
Saison 2				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2026	30/06/2027	
Saison 3				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2027	30/06/2028	

ANNULER ENREGISTRER VALIDER

ANNULER

ENREGISTRER

VALIDER

1. Dans un premier temps cliquer sur « Enregistrer »
2. Puis cliquer sur « Valider »



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

CONTACT

En cas d'un besoin d'assistance dans la constitution de votre dossier FAFA, nous vous invitons à vous rapprocher du Référent Emploi de votre Ligue en [cliquant ici](#)

CONFÉRENCE DÉBAT

CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOS CLUBS : REPENSER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET L'ENCADREMENT SPORTIF

ET SI L'ON RÉINVENTAIT **LA FIDÉLISATION DES BÉNÉVOLES, DES DIRIGEANTS, DES JEUNES ET DES PARENTS**, TOUT EN REPENSANT NOTRE **VISION DU SPORT** ET DE LA COMPÉTITION, **AFIN DE BÂTIR UN AVENIR DURABLE POUR NOS CLUBS SPORTIFS**

**POUR VOUS AIDER DANS CETTE DÉMARCHÉ
RENCONTRE AVEC**

DANIEL SANSANO

PROFESSEUR DE SPORT À LA DDCSPP HAUTE-LOIRE
À LA RETRAITE, DIRECTEUR TECHNIQUE BÉNÉVOLE
DEPUIS 35 ANS DANS UN CLUB D'ESCRIME ET
BÉNÉVOLE DANS UN CLUB DE FOOTBALL



AUTEUR DU LIVRE
« LE CLUB SPORTIF DU PROCHAIN MONDE »

LUNDI 14 AVRIL 2025

À 18H

**MONTMELIAN
ESPACE F.MITTERAND**

2 RUE MARIUS BABOULAZ
73800 MONTMELIAN



L'INTERVENTION DE DANIEL SANSANO SERA
SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



**ENTREE LIBRE
SUR INSCRIPTION**



LE FC SUD LAC

Organise sa Soirée

LOTO



NOMBREUX LOTS

RESTAURATION

BUVETTE

SAMEDI 26 AVRIL 2025

25

**À PARTIR DE 18H30
OUVERTURE 17H00**

4

**1 CARTON : 5 €
5 CARTONS : 20 €**

- 1 compresseur, 1 scie à ruban
- 1 Trottinette Électrique
- 1 Télévision
- Petits électroménagers
- 1 bon voyage valeur 800 euros
- + Pleins d' autres Surprises

**COMPLEXE NOEL MERCIER
VOGLANS**

Réservation : 06.85.59.79.19





CONFIDENTIEL

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE

NOTICE

1/7

Le DMA et son contenu s'adresse à tout arbitre licencié(e) officiellement nommé(e) "arbitre de district" ou "arbitre de ligue" (y compris les JAF et les candidats JAF)
En fonction de l'âge des arbitres précités

La nature des éléments nécessaires à l'obtention de la licence "arbitre" est différente

- L'âge s'entend au 1^{er} juillet de la saison pour laquelle la demande de licence "arbitre" est effectuée •

Vous avez moins de 18 ans • vous êtes concerné(e) par la page 7 du DMA •

➔ Vous devez :

Renseigner **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Présenter **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

Vous avez 18 ans et jusqu'à vos 34 ans inclus • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 6 du DMA •

➔ Vous devez :

Présenter un DMA en alternance avec un questionnaire de santé "QS-Sport"

Le DMA équivaut au certificat médical (d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive) nécessaire à la prise d'une licence sportive. Il a une validité de 3 ans conditionnée au maintien de la qualité de licencié, à l'obligation de répondre au QS-Sport et à en attester pendant les deux saisons consécutives au DMA (cf. art 70 des RG de la FFF)

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux "QS-Sport"



Toute interruption du cycle par perte de la qualité de licencié rend le DMA obligatoire pour la reprise dudit cycle (ex : congé sabbatique)

- Lorsque vous devez présenter un DMA : Tous les examens demandés correspondant à votre âge doivent être effectués (pge.2 à 5)
- Lorsque vous devez répondre au QS-Sport : En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées (pge.6 du DMA)

RAPPEL : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue (voir la rubrique « informations complémentaires » ci-dessous).

⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Suite à la FIA et la réussite à l'examen théorique, vous êtes détenteur d'une licence d'arbitre acquise sur la base d'un certificat médical ou d'un QS-Sport (selon que vous soyez licencié joueur/éducateur ou non licencié).

Dès votre nomination officielle arbitre de district, vous devez présenter un DMA dont la validité couvrira la saison N en cours et la saison N+1. **Concernant les examens cardiaques à fournir lors de votre 1^{er} DMA : reportez-vous à la partie "examen cardiologique" de la page 4.** Puis suivre le cycle dicté par votre tranche d'âge.

Vous avez 35 ans et plus • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 5 du DMA •

➔ Vous devez :

Présenter un DMA chaque saison.

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués.

RAPPEL : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LORS DE LA PROMOTION D'ARBITRE DE DISTRICT À ARBITRE DE LIGUE :

- La continuité du cycle DMA /QS-Sport ainsi que la périodicité des examens cardiaques sont conservées.
- L'examen ophtalmologique exigé lors de l'arrivée en ligue est joint soit au DMA soit au QS-Sport suivant la période du cycle.

À SAVOIR

- Les praticiens qui effectuent vos examens (clinique, cardiaque, ...) peuvent demander des examens complémentaires.
- Concernant le DMA, lors de l'examen clinique le médecin émet une conclusion sur l'absence de contre-indication ou non à la pratique de l'arbitrage mais seule la commission médicale de district, ou de ligue, concernée délivre l'aptitude médicale au vu de l'ensemble des éléments, examens et informations constituant le DMA. Elle peut également demander des examens complémentaires.
- Votre district ou votre ligue sont là pour vous guider

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE 2/7

DMA



SECRET MÉDICAL

**A ADRESSER SOUS PLI CONFIDENTIEL A VOTRE COMMISSION MÉDICALE.
Tout dossier incomplètement rempli sera irrecevable et retourné à l'arbitre.**

SAISON 20..... /20.....

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

PRÉAMBULE

Le DMA (pge 2 à 5) correspond au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage. Selon les articles 69 et 76 du code de déontologie médicale, nous attirons votre attention sur l'importance de l'ensemble des examens demandés dans le cadre d'une politique de prévention de la santé et de la pratique du sport. La prise en compte des facteurs de risque est nécessaire et l'avis d'un spécialiste peut être requis. Il est préconisé que ce DMA soit effectué par un médecin fédéral du football ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, à défaut le médecin généraliste de l'arbitre peut l'établir.

La Commission Médicale de district ou de ligue de l'arbitre fait lecture de tous les éléments constituant le dossier et valide l'autorisation d'arbitrer. En cas d'avis médical défavorable de la commission médicale concernée, ou si la constitution administrative du dossier est incomplète, l'autorisation d'arbitrer ne sera pas délivrée.

Le Médecin Fédéral National

Partie strictement réservée à la Commission

➔AVIS DE LA COMMISSION MÉDICALE DE :

- DISTRICT.....
- LIGUE.....

Ayant pris connaissance du dossier de l'arbitre précité et des conclusions de l'examen du Docteur :

- transmet le dossier au secrétariat du district ou de ligue pour la délivrance de la licence arbitre.**
- décide que le dossier ne peut être validé pour raison :**

administrative Motif :

médicale Motif : un courrier explicatif sera adressé à l'arbitre.

DATE :

SIGNATURE et CACHET (obligatoire):

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

3/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE MÉDICAL CONFIDENTIEL

À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen clinique non oui* **Avez-vous été hospitalisé(e) ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous été opéré(e) ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité d'arbitre durant la dernière saison ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous des troubles de la vue ?*** précisez la correction : lunettes lentilles non oui* Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ?**Avez-vous connaissance dans votre famille (et survenue avant l'âge de 50 ans) d'une ?** non oui* - pathologie neurologique, maladie cardiaque ou vasculaire * précisez l'âge : non oui* - mort subite durant le sport ou non, y compris du nourrisson * précisez l'âge :**Avez-vous déjà ressenti pendant ou après un effort ?** non oui - un malaise/perte de connaissance non oui - des palpitations (cœur irrégulier) non oui - une douleur thoracique non oui - une fatigue/un essoufflement inhabituel**Avez-vous déjà eu un(e) ?** non oui* - électrocardiogramme * date non oui* - échocardiogramme * date non oui* - épreuve d'effort maximale * date :**Avez-vous ?** non oui - une maladie cardiaque non oui - une maladie des vaisseaux non oui - été opéré du cœur/des vaisseaux non oui - un diabète non oui - un cholestérol élevé non oui - un souffle cardiaque non oui - un trouble du rythme connu non oui - une hypertension artérielle non oui* **Fumez-vous ?** * nombre par jour ?

depuis quelle date ?.....

 non oui* **Avez-vous des allergies ?**

* précisez :

 non oui* **Prenez-vous un traitement régulièrement ?**

* précisez :

 non oui **Êtes-vous suivi régulièrement par un dentiste ?** non oui* **Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ?** * précisez :**Date de votre dernière vaccination contre le tétanos ?**

Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :

Je soussigné(e),

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

DATE :

SIGNATURE (obligatoire) :

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

IMPORTANT : Sans votre consentement signé la commission médicale ne pourra faire lecture de votre DMA pour établir votre aptitude

Les données précitées sont uniquement destinées à la commission médicale de district, ou de ligue, qui les conserve dès l'enregistrement du dossier, et ce durant toute l'activité de l'arbitre, puis les supprime définitivement dans l'année qui suit la cessation totale de ladite activité. En conséquence, l'arbitre est invité à faire systématiquement une copie de ses dossiers et examens s'il souhaite en conserver l'historique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. L'arbitre peut exercer ses droits en s'adressant auprès de la commission médicale en charge de l'instruction de son dossier.

Je soussigné(e), Consens expressément à ce que mes données personnelles y compris mes données de santé figurant sur l'ensemble du DMA fassent l'objet d'un traitement par la commission médicale de district ou de ligue et ce afin de statuer sur mon aptitude médicale dans le cadre de ma demande de licence d'arbitre

DATE :

SIGNATURE (obligatoire) :

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

4/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

EXAMEN CLINIQUE

ANTÉCÉDENTS DÉCLARÉS

MEDICAUX ET CHIRURGICAUX	
ALLERGIE(S)	
TRAITEMENT(S) EN COURS	

EXAMEN MORPHOSTATIQUE

Taille : (m/cm)	IMC :	Normal	Surpoids	Obésité modérée	Obésité sévère	Obésité morbide
Poids : (kg/g)	(Poids/ Taille ²)	18,5 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	Plus de 40

EXAMEN SOMATIQUE : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL LOCOMOTEUR ET RACHIDIEN : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL RESPIRATOIRE : anomalie éventuelle

EXAMEN CARDIOLOGIQUE : anomalie éventuelle

Selon l'avis du médecin, du cardiologue ou présence de signes fonctionnels : la fréquence des examens peut être modifiée et d'autres exigés

Pression Artérielle	
Fréquence Cardiaque de repos	
Interprétation ECG si nécessaire (joindre le tracé)	
ÂGE	Joindre les tracés et interprétations des examens cardiologiques
Moins de 18 ans	Aucun examen cardiaque à effectuer
De 18 ans à +	Une seule fois par carrière réaliser une Échographie cardiaque. Cet examen exigé lors du 1er DMA est à réaliser dans un délai de 12 mois à partir de la date dudit DMA. L'Epreuve d'Effort à visée cardiologique n'est pas recommandée mais le cardiologue peut l'imposer en fonction des besoins
De 18 à 34 ans inclus	Une seule fois sur la tranche d'âge : ECG de repos > Cet examen exigé lors du 1er DMA : aucun délai n'est accordé, il doit être présenté lors de ce 1er DMA
De 35 ans à +	Tous les 5 ans : Bilan chez un cardiologue avec analyse des facteurs de risque, lecture du bilan biologique, examen clinique, ECG de repos. Seul le cardiologue au vu des résultats prendra la décision de compléter le bilan par une Echographie cardiaque, une épreuve d'effort à visée cardiologique, une Echographie d'effort, une IRM cardiaque, un score calcique...

ACUITÉ VISUELLE *La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage*

ŒIL DROIT	Sans correction :	Avec correction :	Mode de correction éventuel : lunettes lentilles
ŒIL GAUCHE	Sans correction :	Avec correction :	

CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE

Je soussigné(e),

Docteur en médecine à

Certifie avoir examiné(e) M, Melle, Mme,, arbitre de football, et constaté(e) qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
 Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage. Préciser le motif :

DATE :

SIGNATURE ET CACHET (obligatoire) :

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA



SECRET MÉDICAL

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE EXAMEN RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ARBITRES DE LIGUE

- Cet examen est **pratiqué par un médecin ophtalmologue**. Il est **OBLIGATOIRE** :
- **la première année de l'arbitrage en ligue**. Il comprend les examens du bilan initial (7 items)
 - **tous les 5 ans à partir de 35 ans**. Il comprend les examens du bilan de renouvellement (3 items)

Entre ces visites, toute survenue d'évènement ophtalmique (*médical, chirurgical ou traumatique*) devra être signalée à votre commission médicale.

BILAN INITIAL <input type="checkbox"/>		
1 • ACUITÉ VISUELLE		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes	<input type="checkbox"/> lentilles
2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
3 • VISION BINOCULAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		
4 • MOBILITÉ PUPILLAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		
5 • EXAMEN ORGANIQUE DES GLOBES OCULAIRES		
	Œil droit	Œil gauche
Segment		
Fond d'œil		
6 • TEST CHROMATIQUE ISHIHARA		
7 • ÉBLOUISSEMENT - Existe-il une sensibilité à l'éblouissement ?		

RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/>		
1 • ACUITÉ VISUELLE		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes	<input type="checkbox"/> lentilles
2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
3 • VISION BINOCULAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		

• - ♦ - •

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage. ➤ La diplopie est une contre-indication relative. ➤ La pratique de l'arbitrage est interdite dans les 3 mois après une chirurgie réfractive (motif : aggravation de la sensibilité à l'éblouissement) ➤ Selon les résultats transmis, la commission médicale se réserve le droit de demander des examens complémentaires (autres spécialistes)

• - ♦ - •

☞ CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE

Je soussigné(e), ophtalmologue à

Certifie avoir examiné Melle, Mme, M....., arbitre de football, et constaté qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication ophtalmologique à la pratique de l'arbitrage.**
- Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage sur le plan ophtalmologique.**

Préciser le motif :

DATE DE L'EXAMEN :

SIGNATURE et CACHET (obligatoire):

**CONFIDENTIEL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MAJEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUELEMENT)

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX ARBITRES RÉPONDANT IMPÉRATIVEMENT AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- avoir entre 18 à 34 ans inclus au 1^{er} juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- avoir présenté un DMA à N-1 ou à N-2
- avoir été licencié à N-1

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 de ses règlements Généraux.

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :		
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR :		
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MAJEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

AVERTISSEMENT À DESTINATION DES PARENTS DE L'ARBITRE MINEUR OU DE LA PERSONNE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE :

- L'arbitre concerné doit avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- Ce questionnaire doit être complété de préférence par le mineur, si vous estimez qu'il est capable de le faire.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit correctement rempli et d'appliquer les instructions en fonction des réponses.

Ce questionnaire de santé n'est pas un contrôle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la FFF selon les règles de l'article 70 de ses règlements Généraux.

Tu es une fille un garçon / Quel est ton âge ? ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR LES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MINEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

PROPOSITION de RÉCOMPENSE

Médaille sollicitée

Or

Argent

CLUB : _____

Attribuer à :

M. ou Mme :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

Dirigeant(e)

Joueur(euse)

Arbitre

N° licence obligatoire :

(*) Services accomplis comme joueur (indiquer le club)

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Services accomplis comme dirigeant (indiquer les postes occupés et les dates)

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Services accomplis comme arbitre

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Récompenses déjà obtenues

- ▶
- ▶
- ▶

Avis du Président du club :

Décision du District :

(*) A remplir impérativement

à renvoyer avant le 28 Avril 2025 au District de Savoie de Football